CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DEFEND !

CTN ÉQUIPEMENT

Montreuil, le 13 mars 2018

EIV

EIV, DES SAVOIR-FAIRE À CONSERVER !

Les EIV sont une composante intégrale de l'entreprise au service des différentes activités de l'équipement. Là aussi, la direction organise la sous-traitance et la perte des savoirs. L'emploi précaire est accéléré. Il y a urgence à ce que nos EIV reprennent la place qui est la leur !

Les cheminot-e-s des EIV (Etablissements Industriels Equipement Voie), comme l'ensemble des cheminot(e)s, sont concernés par les ordonnances sur la réforme du ferroviaire présentées par le gouvernement et relayées offensivement en interne par la direction de la SNCF.

L'impact de cette politique est clair. Il sera demandé une augmentation de la productivité de plus de 10 % pour 2018. Pour cela, la direction compte agir sur les effectifs pour un tiers, sur la baisse des investissements pour un autre tiers et sur la baisse des stocks.

La casse de nos collectifs de travail est annoncée là aussi. Alors que les savoir-faire sont à protéger, la direction compte amplifier la précarité.

Sur la question des emplois, le compte n'y est vraiment plus !

La direction exige des établissements, pour pouvoir effectuer l'ensemble des charges, d'avoir recours à l'embauche de CDD, d'intérimaires, de contrats en alternance au détriment de l'emploi pérenne.

Elle n'hésite d'ailleurs pas à masquer des postes non tenus par des emplois précaires.

Les embauches hors statut augmentent au détriment des déroulements de carrière et du maintien de notre statut. Lors de l'audience spécifique EIV du 07 mars 2018, la CGT a interpellé la direction sur ces sujets.

La direction tente de justifier cela par un budget alloué toujours en baisse ! Les entreprises extérieures font leurs économies sur la formation de leur personnel qui se retrouve sous-formé. Cela implique des reprises de malfaçons, finalement cela nous coûte plus cher !

Pour la CGT, la production des EIV est, depuis le 04 août 2014, encore plus menacée par les dispositions mises en œuvre dans l'entreprise. Formatée à la concurrence, la Direction use quotidiennement d'un argumentaire basé sur la rentabilité avec, en ligne de mire, le soi-disant « coût social ». Elle vise le statut des cheminots, leurs conditions de travail et dégrade ainsi le service public.

263, rue de Paris,- 93515 Montreuil - Tél : 01.55.82.84.40 - Fax : 01 48 57 96 02 coord@cheminotcgt.fr – www.cheminotcgt.fr

Pour la CGT, les EIV doivent bénéficier d'investissements conséquents.

La ré-internalisation est possible. Sur le site de Moulin-Neuf, la direction annonce la ré internalisation de 80 appareils de voie repris à l'entreprise VOSSLOH. Les revendications des cheminots sont légitimes et réalisables !

Les investissements doivent être à la hauteur de ces charges. Il est donc nécessaire de maintenir en interne l'activité soudure de rails mixtes. Cette activité pouvant être réalisée sur nos sites de Chamiers ou bien encore de Saulon.

Au regard de l'augmentation des travaux et de la remise en état du réseau, la CGT n'accepte pas les baisses de charges de travail.

La formation pour garantir l'avenir !

Les nombreux départs en retraite, les nombreuses démissions liées notamment aux problématiques de management, la question des salaires et de l'emploi, entraînent une perte irréversible et dangereuse des compétences et des savoir-faire au détriment de la sécurité.

Sur l'ensemble des sites, des alertes sociales ont été posées par la CGT. Celles-ci reprennent les questions d'emploi, des charges, des investissements, des déroulements de carrière, des salaires, du transport par le fer….

La CGT travaille par site à l'élaboration des cahiers revendicatifs locaux qui seront remis aux DET. Ils reprennent l'ensemble des revendications nationales ainsi que les spécificités locales.

La Fédération CGT des Cheminots appelle l'ensemble des agents des EIV, de tous collèges, à se mobiliser fortement et à participer massivement à la manifestation du 22 mars à Paris et aux actions qui suivront dans l'unité la plus large.

La CGT revendique :

- ✓ **L'arrêt des recrutements précaires ;**
- ✓ **L'embauche de tous les CDD et intérimaires ;**
- ✓ **L'ajustement réel des Cadres d'Organisation à l'ensemble des charges y compris celles externalisées ;**
- ✓ **Mettre en adéquation les effectifs avec la totalité des charges ;**
- ✓ **Le maintien de nos technicités dans chaque EIV et la ré-internalisation de l'ensemble de nos charges de travail ;**
- ✓ **La construction et le remplacement dans des délais plus courts des appareils de voie ;**
- ✓ **La transmission des savoirs et des compétences rares des métiers très spécifiques des EIV ;**
- ✓ **Le transport de matériels par le rail et non par la route.**

LA CGT APPELLE LES CHEMINOTS DE L'ÉQUIPEMENT À AMPLIFIER LA MOBILISATION DANS LA PERSPECTIVE DE LA MANIFESTATION NATIONALE DU 22 MARS 2018 À PARIS